

NOTE D'INFORMATION

Par Serge DEGALLAIX

Souveraineté sanitaire et politiques industrielles

Quelques éléments tirés des statistiques de l'OMC, de l'OCDE et des douanes françaises :

Début avril, en plein confinement, l'Organisation Mondiale du Commerce publiait une note technique sur le commerce international des biens médicaux.

Ce document permettait d'alimenter en informations, en statistiques les débats animés qui se déroulaient, principalement en Europe, sur la question de certains équipements de protection et médicaments qui faisaient défaut.

Ces débats ne sont pas achevés, notamment en France où ils ont pris une tournure judiciaire et politique. Il s'agit de débusquer les coupables – tout désignés – hommes politiques et haute fonction publique, mondialisation, avec la recherche de l'avantage comparatif qui en est le

moteur qui, avec la Chine, constituent les suspects habituels.

Les entreprises ne sont pas épargnées avec leur recherche du profit – en oubliant que c'est souvent la condition de leur survie et du progrès – qui passe par l'approvisionnement au meilleur coût, donc largement délocalisé, le « juste à temps » et donc pas de stocks.

La critique – même déniée d'humilité – est normale, elle est un signe de vitalité de la démocratie. Tâcher de l'éclairer est aussi vital et s'y emploient les statistiques arides de l'OMC et d'autres sources comme l'OCDE, les douanes françaises qui ont apporté des informations, même si la pluralité des sources et partant de critères compliquent l'exploitation.

Que nous apprennent ces chiffres et ces analyses ?

Aucun pays n'est autosuffisant pour les produits nécessaires à la lutte contre le COVID. Une certaine spécialisation s'effectue qui aboutit à des dépendances croisées. Aux pays industrialisés, les produits avancés, aux autres ceux à valeur ajoutée moindre.

Que pris globalement, le marché mondial des produits de santé est très largement dominé par les pays industrialisés, notamment l'Allemagne et les États-Unis. La Chine est le seul pays non européen (avec les États-Unis) à figurer dans le top ten des exportateurs (7ème place avec 5% du marché) et est le troisième importateur mondial (6% des achats). Elle est globalement déficitaire sur les produits médicaux, pour les équipements médicaux (second importateur mondial), pour les médicaments (3ème importateur), pratiquement à l'équilibre pour les consommables (4ème importateur).

Pour l'ensemble des produits, les premiers exportateurs sont les États-Unis (18%), suivis de l'Allemagne (8%) et des Pays-Bas (près de 6%), la France est à 5%. Pour les produits liés à la lutte contre le COVID, le premier exportateur est l'Allemagne avec 15% du marché, suivi des États-Unis

(11%) et de la Suisse (9%) ; la France est à 5%.

Ces chiffres agrégés masquent des situations différentes. La Chine est excédentaire pour les équipements de protection (25 milliards d'euros d'exportations sur un total de 140 milliards soit 17% du marché. Elle devance l'Allemagne d'un peu plus de quatre points. Pour les masques, la part est plus élevée : 25% (hors période COVID) devant l'Allemagne et les États-Unis, qui ensemble font autant qu'elle ; elle est de 10% pour les appareils respiratoires, derrière Singapour, les États-Unis et les Pays-Bas.

Ces chiffres relativisent le poids de la Chine dans le commerce des produits médicaux. On est loin des pourcentages écrasants évoqués ; même si 25% sont significatifs, ils restent 75% des masques fournis par les pays de l'OCDE, en temps ordinaires.

Ce qui est *remarquable* est la place occupée par l'Allemagne qui est dans les trois premiers fournisseurs au monde pour les masques en tissus et articulés, draps de lit en papier, kit d'intubation, lunettes de protection, équipements de surveillance électronique, véhicules médicaux, consommables, désinfectants et produits de stérilisation, tests...

La France est en quatrième position sur les désinfectants et produits de stérilisation, et les véhicules à usage médical.

Le *Peterson Institute for International Economics*, peu suspect d'un penchant chinois excessif, a retracé les mouvements commerciaux de ces produits médicaux dans les premiers mois de 2020 et a relevé la réactivité de la Chine qui, après avoir réduit ses exportations d'équipements de protection individuel (de 15% contre 17 % pour l'ensemble de ses exportations) afin de faire face à la crise sanitaire qu'elle affrontait au début de l'année, a rapidement renforcé fortement ses capacités de production pour satisfaire la demande mondiale. On peut y voir un facteur de dépendance mais aussi le bon fonctionnement du marché mondial par l'effort de production et d'exportation fourni en réponse à la demande. D'autant que l'Union Européenne, le 15 mars et les États-Unis, le 3 avril, qui font le gros du commerce de ces produits, suspendaient leurs ventes à l'étranger. La pénurie de produits qui s'est produite, en Chine comme ailleurs, vient de la soudaineté de la croissance de la demande et de l'absence de stocks suffisants, non d'un défaut chronique de l'appareil

productif. A la pénurie succède aujourd'hui le surplus et les difficultés des entreprises dont certaines écoulent mal leurs produits.

Dans ce paysage mondial, comment se situe la France, selon les données statistiques de l'OMC ?

Comme exportateur de produits médicaux, la France se situe au 8ème rang, presque à égalité avec la Chine alors que les Néerlandais sont quatrièmes. Elle est en dixième position pour les biens de lutte contre le COVID, devant le Mexique.

Nous sommes bien placés pour les médicaments qui constituent notre point fort (2/3 de nos exportations soient 32 milliards de dollars) mais devancés quand même par l'Allemagne (80 milliards), les États-Unis, la Suisse, les Pays-Bas (encore mais réexportations...), la Belgique, l'Irlande.

En termes de balance de paiements, la France tire son épingle du jeu avec un *excédent proche de 9 milliards d'euros* grâce aux médicaments, pour les autres produits pas ou peu d'excédents mais nous sommes proches de l'équilibre, même pour les produits de protection (5ème exportateur).

Qu'en penser ?

Il en va de l'industrie pharmaceutique comme du reste de l'industrie, la place de la France a régressé ces dernières décennies malgré l'immense capital intellectuel en médecine dont elle a pu bénéficier et continue de le faire. Pour les produits autres que pharmaceutiques, notre excédent a fondu auprès des européens (-1,7 milliard d'euros) et le déficit s'est accru pour le reste (-2,5 milliards d'euros).

Pour les produits médicaux, nos exportations représentent moins de 40% de celle de celles de l'Allemagne, un peu plus de la moitié de celles de la Suisse et les deux tiers de celles des Pays-Bas. Ce sont des pays tout aussi sinon plus ouverts que la France sur le grand large. Ils sont présents sur tous les produits médicaux, des simples aux sophistiqués. Leurs barrières tarifaires ne sont pas plus élevées que les nôtres, tarif extérieur commun oblige. Question de choix nationaux.

La Chine n'est pas le problème en soi. Nos partenaires européens ne sont pas davantage le problème car nous sommes à égalité de conditions de concurrence. La souveraineté sanitaire ou, en tout cas, la résistance aux chocs, ne passent pas par des investissements de circonstance, utiles dans certains cas mais à portée limitée et qui, mal choisis et mal dimensionnés, peuvent entraîner des coûts excessifs, supportés par l'ensemble de l'économie. La réhabilitation de l'entreprise, un environnement des affaires plus favorable, difficiles à mettre en place dans un contexte politique et social délicat mais qui sont des ingrédients essentiels pour une souveraineté fondée sur la compétitivité de notre système productif, sur des règles de précaution et de bonne gestion et non sur la seule défense et la protection.

Serge DEGALLAIX

Directeur Général
Fondation Prospective et Innovation